

Quotidien Nigérien d'Information N°10 946 du Lundi 30 Juin 2025 - 51° Année - Prix : 250 FCFA

# Première session du Conseil Consultatif de la Refondation



# Les conseillers face au chantier de la Refondation

# Chronique du Lundi **Ephéméride**

mars 2025. Commission Nationale chargée de l'organisation des Assises Nationales pour la Refondation présidée par Dr Mamoudou Harouna Djingarey a remis officiellement le rapport final des travaux au Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie(CNSP), Chef de l'Etat.

document inclut diverses recommandations, un avant-projet de la Charte de la Refondation, ainsi que d'importantes résolutions comme celle qui propose l'élévation du Chef de l'Etat au grade de Général d'Armée.

Le 26 mars 2025, au Centre International de Conférences Mahatma Gandhi de Niamey, s'est tenue la cérémonie solennelle de lancement de la mise en œuvre des recommandations et résolutions des Assises Nationales pour la Refondation. Au cours de cet événement de portée historique pour notre pays, le Président du CNSP, Chef de l'Etat a été élevé au rang de Président de la République, Chef de l'Etat et promu au grade de Général d'Armée.

Toujours au cours de cette cérémonie, le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani a signé un décret portant promulgation de la Charte de la Refondation qui consacre le Conseil Consultatif de la Refondation (CCR) comme l'un des organes de la Refondation.

« La charte que nous adoptons aujourd'hui, s'inscrit, quant à sa structuration, dans l'approche classique des textes constitutionnels. Elle organise les pouvoirs publics et pose les principes et valeurs de la Refondation de notre République » a déclaré le Chef de l'Etat.

La Charte de la Refondation précise «qu'il est créé un Conseil Consultatif de la Refondation(CCR) dont la composition, missions et les modalités de fonctionnement sont fixés par ordonnance du Président de la République ».

Le 18 avril 2025, le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane conformément à cette disposition de la Charte de la Refondation, a signé une ordonnance portant missions, composition et modalités de fonctionnement du CCR.

Le CCR a pour missions de «donner son avis au Conseil National pour la Sauvegarde



### Par Alou Moustapha

de la Patrie(CNSP) et au gouvernement sur toute question intéressant la vie de la Nation dont il est saisi. Il peut en outre, de sa propre initiative, faire toute proposition ou recommandation au CNSP et au gouvernement. Le CCR est composé de membres issus des différentes couches sociales ou professionnelles du Niger et dirigé par un bureau. Les membres du CCR sont nommés par décret du Président de la République, Chef de l'État. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes ».

Pour la conduite de ses travaux, précise l'ordonnance, le CCR dispose de commissions thématiques que sont :

- -Commission Paix, Sécurité, Réconciliation Nationale et Cohésion sociale ;
- -Commission Refondation Politique, Culturelle et Institutionnelle :
- -Commission Economie et Développement Durable:
- -Commission Géopolitique Environnement International:
- -Commission Justice et Droits de l'Homme:
- -Commission Santé, Education et Affaires Sociales.

Le 1er mai 2025, le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, signe un décret portant nomination des membres du CCR.

Le 8 mai 2025, le Président de la République, Chef de l'Etat signe un décret portant nomination des membres du Bureau du CCR.

Le 14 mai 2025, le Président du CCR, Dr Mamoudou Harouna Djingarey préside une réunion de prise de contact avec les Vice-présidents du Bureau du CCR.

Le 15 mai 2025, le Président du CCR préside la première réunion des membres du Bureau de l'institution.

Le 23 juin 2025, le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, a signé un décret portant convocation de la première session du CCR.

Aux termes de ce décret, la première session du Conseil Consultatif de la Refondation est convoquée le samedi 28 juin 2025.

Le 28 Juin 2025, le Premier Ministre, ministre de l'Economie et des Finances, Ali Mahaman Lamine Zeine a présidé au Centre International de Conférence Mahatma Gandhi de Niamey la cérémonie officielle d'installation du CCR.

Quelques instants après, le Président du CCR, Dr Mamoudou Harouna Djingarey a procédé, au Centre International de Conférence Mahatma Gandhi de Niamey, à l'ouverture officielle de la première session du CCR.

Le 29 Juin 2025, première séance plénière du CCR.



Place du Petit Marché BP: 13 182 Niamey (R. Niger) / Tél : 20 73 34 86/87 Email: onep@intnet.ne Site web: www.lesahel.org

### Directeur de Publication ALOU MOUSTAPHA

### Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur: Sanda Mamane Siradji; 20 73 99 86 Rédacteur en Chef: Oumarou Moussa Rédacteur en Chef Adjt : Hassane Daouda Secrétaire de Rédaction : Souleymane Yahaya Rédacteur en Chef en ligne : Seini Seydou Zakaria

### Direction Technique (DT)

Directeur: Laouali Souleymane; 20 73 99 87 Chef Service Production: Inoussa Oumarou Chef Section Infographie: Abdou Raphiou Maroufou

Direction Commerciale (DC)

Directeur: Inoussa Sadissou Samy: 20 73 22 43 Chef Section Pub et Communiqués : Soumaila Seydou Boubacar

Chef Service Recouvrement: Bassiratou Mahamadou Sadi

> Composition : ONEP Tirage: 5000 Exemplaires

### A la Présidence de la République

# Le Chef de l'Etat s'entretient avec les Présidents des Conseils de Transition des pays de l'AES et ceux des parlements du Tchad et du Ghana

Le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani s'est entretenu, dans l'après-midi du samedi 28 juin 2025 à son cabinet, avec la délégation des Présidents des Conseils de Transition des pays membres de la Confédération des Etats du Sahel et les présidents des Assemblées Nationales du Tchad et du Ghana. Ces personnalités étaient à Niamey dans le cadre de la double cérémonie consacrant l'installation officielle du Conseil Consultatif pour la Refondation du Niger (CCR) et l'ouverture de sa première session ordinaire.



Lors de l'audience

a délégation se compose ainsi du président de l'Assemblée Législative de Transition du Burkina-Faso, l'honorable Bougouma Ousmane, du président du Conseil National de Transition du Mali, le Général de Corps d'Armée, l'honorable Malick Diaw, du président de l'Assemblée Nationale du Tchad, l'honorable Ali Kolotou Tchaimi, du président de l'Assemblée Nationale du Ghana, l'honorable Alban Sumana Kingsford et du président du Conseil Consultatif de la Refondation du Niger.



Dr Mamoudou Harouna Djingarey.

À l'issue de cette audience, le président du Conseil Consultatif de la Refondation du Niger, l'honorable Mamoudou Harouna Djingarey, a confié que cette délégation est venue remercier le Chef de l'Etat pour son soutien. « Nous sommes venus ensemble avec ces personnalités, remercier le Président de la République pour son soutien et partager avec lui les expériences de ces pays amis. Le Chef de l'Etat nous a félicité et nous a demandé de transmettre ses salutations et appréciations aux Chefs d'Etat amis pour avoir délégué des hautes personnalités comme les présidents des Assemblées Nationales pour venir appuyer le Conseil Consultatif pour la Refondation du Niger», a déclaré Dr Mamoudou Harouna Djingarey.

Notons que l'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances. M. Ali Mahaman Lamine Zeine et du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire, le Général de Division Mohamed Toumba.

Abdoulaye Mamane

# Installation officielle du Conseil Consultatif de la Refondation Une instance de dialogue et de consultation

Le processus de refondation suit son cours normal au Niger. Quelques mois après son institutionnalisation à travers la Charte de la Refondation, le Conseil Consultatif de la Refondation a été officiellement installé, le samedi 28 juin 2025, dans la grande salle du Centre International des Conférences Mahatma Gandhi de Niamey, archicomble pour la circonstance. La cérémonie d'installation a été présidée par le Premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances.

'installation officielle du Conseil Consultatif de la Refondation (CCR) représente un moment historique dans le processus de transformation en cours au Niger. Elle consacre l'harmonisation des institutions politiques du Niger au sein de la Confédération des États du Sahel. Elle a été suivie de l'ouverture de la première session, dite session inaugurale du Conseil Consultatif de la Refondation.

A cette occasion, plusieurs pays ont fait honneur au Niger et au Conseil Consultatif de la Refondation présidé par Dr Mamoudou Harouna Djingarey, à travers leur présence avec des fortes délégations. Parmi ces pays, il y a le Burkina Faso, le Mali, le Ghana et le Tchad.

C'est pourquoi, le Premier ministre a, au nom du Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, salué l'ensemble des acteurs présents à cette occasion. M. Ali Mahaman Lamine Zeine a rappelé que cet événement se déroule après la mise en place de structures similaires au Mali et au Burkina Faso, les deux autres pays membres de la Confédération de l'AES. Il a partagé des conseils empreints de sagesse avec les membres du CCR. « L'une de vos missions consistera à donner des avis sur toutes questions relatives à la situation nationale. Vous devez, en synergie avec les institutions similaires de notre Confédération, promouvoir, dans notre région, en Afrique et dans le reste du monde, notre vision qui consiste à entretenir des rapports de coopération basés sur le respect mutuel, dans la paix et pour le bénéfice de chacun. Le rôle du conseiller de la Refondation ne doit donc pas être une sinécure. Le patriotisme dont vous faites preuve, qui a guidé votre désignation, est un gage de sérieux dans l'accomplissement de votre exaltante mission », a déclaré le Premier ministre.

A travers l'installation de cet organe, le Premier ministre a précisé que le Niger se dote d'une institution consultative permettant au peuple de participer à la gestion des affaires de l'État, à l'instar de ce qui se fait au Mali et au Burkina Faso. Selon lui, cet événement représente une approche endogène que la situation nationale impose,



Le Premier ministre procédant à l'installation du CCR

conformément aux valeurs de civilisation du Niger. Il a rappelé le contexte actuel et les enjeux de la situation au Sahel avant de saluer les peuples des trois pays de l'AES qui ont agi en soutenant sans réserve les autorités actuelles, érigées en rempart contre une honteuse recolonisation du Sahel. M. Ali Mahaman Lamine Zeine a ensuite rendu un hommage mérité au Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition du Mali et Président en exercice de la Confédération AES, au Capitaine Ibrahim Traoré, Président du Faso, ainsi qu'au Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger. « Leur vision et leur engagement sont des exemples dans la reconquête de la dignité de l'homme africain. Leur leadership a clairement montré qu'au Sahel, les choses ne seront plus jamais comme avant », a-t-il ajouté, en assurant que la Confédération AES continuera de promouvoir la coopération, la paix, la solidarité et un développement partagé.

Auparavant, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire, le Général de Division Mohamed Toumba, a souligné les missions du Conseil Consultatif de la Refondation. Il a également saisi l'occasion pour féliciter les conseillers appelés à animer cet organe. « Ce Conseil a pour mission, d'une part, de donner son avis au Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et au Gouvernement sur toutes les questions intéressant la vie de la Nation dont il est saisi, et d'autre part, d'élaborer de sa propre initiative, toute proposition ou recommandation au CNSP et au Gouvernement sur toute question d'intérêt général », a rappelé le Général de Division Mohamed Toumba, tout en encourageant les membres du bureau du Conseil Consultatif de la Refondation à plus d'initiatives dans l'intérêt du peuple nigérien souverain.

Abdoul-Aziz Ibrahim

# M. Ali Mahaman Lamine Zeine, Premier ministre, Ministre de l'Economie et des Finances «Le patriotisme dont vous faites preuve et qui a guidé à votre désignation est un gage du sérieux que vous mettrez dans l'accomplissement de votre exaltante mission»

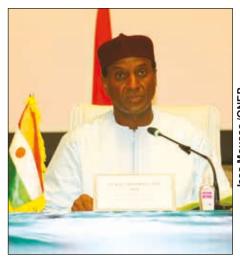
- Messieurs les membres du Conseil National pour la Patrie:
- Messieurs les anciens Présidents et anciens Chefs d'Etat:
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement:
- Monsieur le Président du Conseil National de Transition du Mali
- Monsieur le Président de l'Assemblée législative de Transition du Burkina Faso;
- Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Tchad:
- Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Ghana

Monsieur le Président du Conseil Consultatif de la Refondation:

- Messieurs les anciens présidents de l'Assemblée nationale et anciens Premiers ministres;
- Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamev :
- Monsieur l'Administrateur Délégué de la ville de Niamey ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Consultatif de la Refondation :
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentantsorganisations internationales accréditées au Niger,
- Honorables leaders religieux et Représentants de la Chefferie traditionnelle
- Messieursles Gouverneurs:
- Mesdames et Messieurs, Distingués Invités, En ce moment solennel je voudrais m'acquitter de l'agréable devoir de vous souhaiter, au nom du Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, la chaleureuse bienvenue au Niger.

Je voudrais particulièrement saluer la présence à nos côtés, à cette étape charnière de l'évolution politique de notre pays, des Présidents du Conseil National de Transition du Mali, de l'Assemblée législative de Transition du Burkina Faso, de l'Assemblée nationale du Tchad et de l'Assemblée nationale du Ghana.

Notre cérémonie d'aujourd'hui consacre ainsi une harmonisation de nos Institutions au sein de la Confédération de l'Alliance des États du



M. Ali Mahaman Lamine Zeine

Sahel. En effet, après la République du Mali et le Burkina Faso, notre pays s'est aussi doté d'une institution consultative permettant à notre peuple de prendre part à la gestion des affaires de l'État. Comme au Mali et au Burkina Faso, c'est là une approche endogène que la situation nationale nous dicte et conforme à nos valeurs de civilisation. A l'instar de nos frères de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel, notre pays, le Niger, se met sur le chemin de son indépendance et de sa Souveraineté pour s'affirmer comme un pays Digne et Libre.

Ce chemin est certes difficile car plein d'embûches multiples et multiformes au regard de la violence gratuite et sauvage que vit le Sahel central depuis plus d'une décennie. Ce chaos entretenu à dessein dans notre sous-région par ceux-là qui espèrent nous maintenir dans les rapports désuets, iniques, néocoloniaux, a été la lumière qui a illuminé notre espace. Les peuples de nos trois pays ont agi en conséquence en soutenant sans réserve nos Armées qui se sont dressées en rempart contre une honteuse recolonisation du Sahel.

C'est le lieu de rendre un hommage mérité à Leurs Excellences, le Général d'Armée Assimi Goita, Président de la Transition, Chef de l'État de la République du Mali, Président en exercice de la Confédération des États du Sahel, le Capitaine Ibrahim Traoré, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Faso et au Général d'Armée Ab-

dourahamane Tiani, Président de la République du Niger, Chef de l'État, pour leur vision et le don de soi dont ils font montre dans la reconquête de la Dignité de l'Homme africain.

Depuis qu'ils président aux destinées des peuples de notre Confédération, nous avons compris qu'au Sahel, les choses ne seront plus jamais comme avant. De par le monde entier, de nouveaux regards sont posés sur la Confédération de l'Alliance des États du Sahel. Toutefois, si des regards admiratifs émanent des peuples épris de paix et de justice, les nombreuses richesses dont Dieu nous a dotés font de notre sous-région l'objet de convoitises géopolitiques et géostratégiques au mépris de l'existence même de nos peuples.

La remise en cause sournoise du droit international issu de la fin de la 2ème grande guerre est à ce sujet une source de graves préoccupations. Le monde ne doit plus être régi par la loi de la jungle. C'est pourquoi au sein de notre Confédération, nous prônons la coopération dans la paix, la solidarité et un développement partagé.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Consultatif de la Refondation.

Si l'une de vos missions consistera à donner des avis sur toute question relevant de la situation nationale, vous devez, en synergie avec les Institutions similaires de notre Confédération, promouvoir dans notre sous-région, en Afrique et dans le reste du monde, notre vision qui consiste à entretenir avec tous les peuples des rapports de coopération basés sur le respect mutuel dans la paix et au bénéfice de chacun.

Mesdames et Messieurs, le rôle du Conseiller de la Refondation ne saurait donc être une sinécure. Le patriotisme dont vous faites preuve et qui a guidé à votre désignation est un gage du sérieux que vous mettrez dans l'accomplissement de votre exaltante mission.

Sur ce, je déclare effective l'installation officielle du Conseil Consultatif de la Refondation.

Bon travail et bonne mission à tous. Vive le Niger libre et indépendant! Vive la Confédération de l'AES.

Je vous remercie.

### Première Session du Conseil Consultatif de la Refondation (CCR)

# Des délégations du Conseil National de la Transition Malienne, de l'Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso et de l'Assemblée Nationale du Ghana prennent part à la cérémonie d'ouverture

ne délégation du Conseil National de la Transition du Mali, conduite par son Président, l'honorable Malick Diaw, est arrivée ce jeudi 26 juin dans l'après-midi à Niamey. L'honorable Malick Diaw et sa délégation ont été accueillis à l'Aéroport International Diori Hamani de Niamey par le Président du Conseil Consultatif de la Refondation (CCR), Dr Mamadou Harouna Djingarey, avant d'être salués par les membres du bureau du CCR et ceux du cabinet du président du CCR ainsi que par une dizaine de chefs traditionnels présents à cet accueil.

Le vendredi 27 juin 2025, le président du Conseil Consultatif de la Refondation a accueilli successivement une délégation de l'Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso conduite son président le docteur Ousmane Bougouma; celle de l'Assemblée Nationale de la République du Ghana conduite par SE. Alban Sumana Kingsford Bagbin, président de ladite institution. Les deux délégations



Un accueil chaleureux réservé à chacune des délégations

ont été chaleureusement saluées par les membres du Bureau du CCR et ceux du cabinet du président ainsi que par plusieurs chefs traditionnels.

Ces trois délégations parlementaires du Mali, du Burkina Faso et du Ghana ont pris à l'ouverture des travaux de la première session du Conseil Consultatif de la Refondation le samedi 28 juin dernier.

**ONEP** 



Le président du CCR avec ses pairs du Burkina (à gauche) et du Ghana (à droite)

### A la Présidence de la République

# Le Chef de l'Etat reçoit les ministres en charge de la Jeunesse et des Sports des pays de l'AES et ceux du Tchad et du Togo



Lors de l'audience à la Présidence de la République

Le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani a reçu à son cabinet, le vendredi 27 juin 2025, les ministres en charge de la Jeunesse et des Sports des pays de l'AES et leurs homologues du Tchad et du Togo, présents à Niamey dans le cadre du premier Forum de la Jeunesse de L'AES.

l'issue de cette audience. le ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne du Mali, M. Abdoul Kassim I. Fomba, a rappelé le rôle important que joue la jeunesse dans le développement d'un Etat, avant d'indiquer que ce premier forum de la jeunesse de l'AES tenu au Niger n'est qu'une première étape avant d'aller au Sommet des adolescents et des jeunes de la Confédération qui se tiendra à Bamako au Mali. « Donc, nous aurons sur ces deux phases des recommandations fortes, mais aussi un plan d'actions et une feuille de route qui seront notre tableau de bord pour toute la jeunesse de l'AES. Les préoccupations de

la jeunesse vont au-delà de l'AES, nous devons trouver le moyen de nous donner la main et de travailler ensemble pour qu'aujourd'hui, ce que nous souhaitons de nos États et qui a été tracé par nos plus hautes autorités dans le cadre de l'AES, puisse voir le jour très rapidement avec l'implication de la jeunesse », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Mme Mazamesso Assih, ministre du Développement à la Base, de l'Emploi et de la Jeunesse du Togo a, au nom des deux pays invités d'honneur à ce forum (Tchad et Togo), exprimé sa gratitude pour leur participation à ce

premier forum organisé pour la jeunesse de l'AES. « L'objectif pour nous, c'est de pouvoir mettre en commun nos efforts, de réfléchir ensemble sur les solutions les plus appropriées pour permettre à nos jeunes de s'épanouir parce qu'aujourd'hui, la jeunesse africaine n'a pas de frontière. Elle a les mêmes problèmes, les mêmes défis et les mêmes préoccupations. Et, nos échanges nous ont permis de mettre en exergue tous ces aspects-là », a-t-elle notifié.

L'Audience s'est déroulée en présence de M. Bakary Yaou Sangaré, ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur, de Dr. Soumana Boubacar, ministre Directeur de Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, Porte-Parole du Gouvernement, ainsi que de l'Ambassadeur Illo Adani, Conseiller Chargé des Questions Stratégiques et Diplomatique du Président de la République.

Il faut noter que les membres de cette délégation des ministres en charge de la Jeunesse des pays membres de l'AES, du Togo et du Tchad, ont été reçus dans la matinée par le Premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances, M. Ali Mahaman Lamine Zeine à son cabinet.

Salima H. Mounkaila



Au cabinet du Premier ministre

# Signature de deux mémorandums d'entente entre le gouvernement nigérien et la société libyenne Al Itissal Al Jadeed

# Vers une numérisation des passeports et de la carte d'identité nationale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire, le Général de Division Mohamed Toumba, et la Directrice de la société Al Itissal Al Jadeed Libye, Mme Wissal Samlali ont procédé, le vendredi 27 Juin 2025 à Niamey, à la signature de deux mémorandums d'entente.

es accords de principe consacrent respectivement le financement, la construction et la maintenance d'un système d'émission de passeport biométrique en polycarbonate munis de puce électronique (e-passeport) et d'archivage électronique des dossiers en partenariat public-privé ; et l'émission de la carte nationale d'identité nigérienne. Cette démarche vise non seulement à renforcer la sécurité publique mais aussi et surtout à rendre plus efficace la vérification de l'identité.

Peu après la signature et l'échange des documents, la Directrice de la société Al Itissal

Al Jadeed Libye a souligné l'importance de l'introduction du système de délivrance de la carte d'identité et du passeport électroniques pour le peuple nigérien. En effet, grâce aux données biométriques stockées en toute sécurité dans la puce du passeport et de la carte d'identité, les contrôles d'identité aux aéroports, aux frontières, dans les commissariats et aux postes de sécurité seront plus rapides et précis. Ces documents biométriques, a-t-elle poursuivi, vont renforcer le contrôle et rendre plus efficace la vérification de l'identité. En plus de cela, a soutenu Mme Wissal Samlali, ils permettront de réduire le temps d'attente dans les aéroports, de même que les risques d'erreur.

Aussi, la mise en œuvre des solutions E-ID et E-Passeport ouvre la voie à un large éventail de services numériques tels que le E-gouvernement, l'E-finance, l'E-Banking entre autres. Cette avancée prépare un écosystème numérique plus connecté et efficace en simplifiant les processus et en améliorant l'accessibilité à divers secteurs. La Directrice de la société Al Itissal Al Jadeed a rassuré que le nouveau passeport suit les normes internationales établies par l'organisation de



Les deux parties signant les mémorandums

l'aviation civile internationale (OACI). Ce qui, a-telle précisé, facilite les voyages et l'intégration des systèmes frontaliers internationaux.

Enfin, Mme Wissal Samlali a souligné que le Niger et la Libye sont plus que des pays voisins. « Nous sommes partenaires dans une vision de progrès régional portée par le savoir, l'innovation et surtout le savoir-faire africain. En collaborant étroitement avec un partenaire régional de confiance, nous posons les bases d'une coopération durable et d'un avenir où les nations africaines se soutiennent mutuellement de manière significative et pérenne», a-t-elle affirmé.

Rahila Tagou

### Visite du ministre de la Santé et de l'Hygiène Publiques à Diffa

### Le médecin Colonel-major Garba Hakimi réceptionne 4,7 tonnes de médicaments et de matériel

En mission dans la région de Diffa, le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publiques, le médecin Colonelmajor Garba Hakimi a réceptionné un lot de produits et matériel médicaux offerts par l'OMS, le mercredi 25 Juin en présence du gouverneur de la région et du Représentant Résident de l'OMS au Niger.

et appui de l'OMS composé de 4,7 tonnes de matériels et de médicaments d'une valeur de près de 17 millions de Francs CFA est destiné à la prise en charge en situation d'urgence de près de 86 300 personnes, dont 1 200 cas de choléra dans les six Districts Sanitaires de la région de Diffa.

A cette occasion, le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publiques a tenu à exprimer, au nom du Gouvernement de la Refondation et du peuple nigérien, ses remerciements les plus sincères et sa profonde reconnaissance à l'OMS pour cette généreuse contribution. Le médecin Colonel-major Garba Hakimi a souligné que ce don vient à point nommé pour renforcer les capacités des structures sanitaires locales, améliorer la qualité des soins et mieux répondre aux défis sanitaires



Le ministre réceptionnant le don

auxquels les populations sont confrontées notamment les urgences de santé publique. Le médecin Colonel-major Garba Hakimi a adressé ses vives félicitations aux autorités sanitaires régionales et aux équipes de terrain pour leur engagement et leur sens de responsabilité et a rappelé que ce don constitue un appui important dans leur mission quotidienne d'assurer des prestations de qualité aux patients.

Quant au Représentant Résident de l'OMS, Dr Manengu Casimir, il a rappelé les relations séculaires qui existent entre son Institution et l'Etat. Il s'est appesanti sur les engagements forts des Partenaires du Secteur de la Santé pour accompagner l'Etat dans la promotion du bien-être

à travers la santé des populations. Dr Manengu Casimir est ensuite revenu sur les objectifs poursuivis à travers cette donation. «Cette initiative s'inscrit dans l'engagement constant de l'OMS à soutenir les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de l'offre de services de santé et le renforcement des urgences sanitaires et épidémiques dans les Districts Sanitaires de Diffa, N'Guigmi, N'Gourti, Goudoumaria, Mainé-Soroa et Bosso», a dit le Représentant de l'OMS. Auparavant, le gouverneur de la région de

Auparavant, le gouverneur de la région de Diffa a souhaité la chaleureuse bienvenue à la délégation ministérielle avant de dire toute la fierté qui l'anime pour cette visite pleine de symbole. Le Général de Division Mahamadou Ibrahim Bagadoma a déclaré que le lot offert par l'OMS vient renforcer de manière significative l'approvisionnement de la région en médicaments. «Je tiens à vous adresser toute la profonde reconnaissance de nos populations bénéficiaires pour ce geste d'une grande importance », a conclu le gouverneur de la région de Diffa.

Mato Adamou ONEP Diffa

### Premier Forum de la Jeunesse de l'AES

# La jeunesse du Sahel, un atout dans la marche vers un espace Confédéral viable

Le Premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, a présidé, le vendredi 27 juin 2025 au Centre International des Conférences Mahatma Gandhi de Niamey, l'ouverture des travaux du premier Forum de la Jeunesse de l'AES. Placée sous le thème « Repenser l'intégration régionale : rôle de la jeunesse dans la construction de l'AES » et élargie au Togo et au Tchad, cette rencontre vise à impliquer davantage la jeunesse dans le développement socioéconomique de l'espace confédéral, voire de l'Afrique.

l'ouverture officielle des travaux, le Premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances, a invité les jeunes à s'inspirer de la Charte du Liptako Gourma et celle de la Confédération des Etats du Sahel, toutes signées par les trois Chefs d'Etat de l'AES. « Nos trois Chefs d'Etat sont très attentifs aux conclusions de ce forum car, la jeunesse est incontestablement le fer de lance de notre aspiration à la souveraineté », a-t-il assuré, tout en rappelant le rôle important des peuples du Sahel à contribuer à la sécurité et à la sauvegarde de l'intégrité de la Confédération AES. Pour le Premier ministre, la jeunesse constitue le moteur de la lutte pour la souveraineté alimentaire. « Nous attendons que cette jeunesse maîtrise la science, l'innovation technologique pour booster la prospérité économique de nos pays», a-t-il poursuivi.

M. Ali Mahaman Lamine Zeine a invité les jeunes à revisiter les valeurs sociétales des pays membres de la Confédération afin de déterminer le socle sur lequel ils contribueront à bâtir l'espace sahélien dans la paix, la liberté et la dignité, en dépit des difficultés à relever dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'industrie en générale. « Chers jeunes du Sahel, vous êtes une assurance, le bâtisseur, le libérateur dont l'Afrique attend l'avènement. Honneur et gloire à ceux qui, au milieu des turbulences mondiales protègent les pays de leurs pairs pour le bien-être de leurs peuples », a-t-il insisté.

Le Premier ministre a expliqué que la consolidation de la paix va de pair avec l'amélioration substantielle des conditions de vie des populations. C'est pourquoi, il s'est réjoui de la tenue du Forum de la Jeunesse de l'AES, un événement important dans la construction institutionnelle de la Confédération. Il a également salué la présence à Niamey des "Républiques sœurs" du Togo et du Tchad, deux pays qui ont fait montre de solidarité envers le Niger au lendemain des événements du 26 juillet 2023.

Le ministre malien en charge de la Jeunesse, M. Abdoul-Kassim I. Fomba a, au nom des ministres en charge de la Jeunesse de l'AES, déclaré que la jeunesse est la lumière qui peut faire disparaître les ténèbres les plus profondes si elle est guidée, encouragée et



Photo de famille des personnalités au sortir de la cérémonie d'ouverture du forum

soutenue. «Elle est le feu sacré de l'humanité. Ce feu si nous le cultivons peut brûler tous les obstacles, toutes les injustices et toutes les barrières », s'est-il exclamé. Citant le Président Assimi Goïta, Chef de l'État du Mali et Président en exercice de la Confédération de l'AES, il a souligné que « le combat actuel est une question d'état d'esprit. Il faut un mental d'acier. C'est un combat pour l'éternité. C'est à la jeunesse de le mener. Elle doit toujours défendre sa nation à tout prix ».

Quant à la Coordinatrice résidente du Système des Nations-Unies au Niger, Mme Mama Keita, elle a invité la jeunesse à l'innovation, la transformation agricole et l'industrialisation pour construire une économie forte et résiliente et promouvoir le développement durable. «Le Système des Nations-Unies est mobilisé à accompagner la jeunesse dans cette quête de transformation. Notre accompagnement est respectueux des priorités nationales et centré sur la jeunesse en particulier », a-t-elle assuré.

Invités à ce forum, la ministre du Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes de la République du Togo, Mme Mozamesso Assih, et le ministre de la Jeunesse et des Sports de la République du Tchad, M. Hamit Lony, ont salué ce geste fraternel entre les pays de l'AES et leurs pays respectifs. Ils ont saisi l'occasion pour souligner les liens historiques, géographiques, culturels, socio-économiques et politiques qui unissent les peuples de leurs pays à ceux de l'AES. Ils ont relevé la nécessité de participer, dans la solidarité, à la construction d'un espace sahélien stable et prospère.

Pour leur part, le gouverneur de la région de Niamey, le Général de Division Assoumane Abdou Harouna, et le président du Conseil National de la Jeunesse, M. Ibrahim Idrissa, ont appelé la jeunesse à poursuivre son rôle de gardienne de la paix, de la sécurité et de la stabilité du Sahel.

Pour rappel, le Forum de la Jeunesse de l'AES est organisé à l'initiative du Ministère en charge de la Jeunesse, en partenariat avec le Conseil National de la Jeunesse du Niger et le soutien financier du Système des Nations Unies au Niger.

Abdoulaye Mamane

## Visite conjointe Ministère de la Justice - PNUD au Centre pénitentiaire de production de Daikaina (Tillabéri)

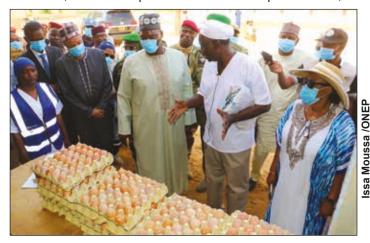
# Un projet innovant qui transforme le centre en un modèle de réinsertion sociale et économique des pensionnaires

Une délégation conjointe conduite par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Chargé des Relations avec les Institutions, M. Alio Daouda et la Représentante résidente du PNUD au Niger, Mme Nicole Flora Kouassi, a effectué, le jeudi 26 juin 2025, une visite au Centre pénitentiaire de production de Daikaina, situé dans la région de Tillabéri. La transformation de ce centre s'inscrit dans le cadre du Programme de Renforcement du Système Pénitentiaire du Niger (PRESPEN), financé par le Royaume des Pays-Bas, qui repose sur les deux axes majeurs que sont l'amélioration des conditions de détention et la réinsertion socio-économique des détenus.

ccompagné du gouverneur de la région de Tillabéri, le Lieutenant-colonel Maina Boukar, la délégation ministérielle est allée constater de visu l'état d'avancement des travaux. Il s'agit non seulement d'évaluer les réalisations déjà concrétisées, mais également de recueillir des suggestions en vue d'une finalisation conforme aux objectifs du programme.

Le Centre pénitentiaire de Daikaina, premier du genre au Niger, est articulé autour de deux grandes composantes : une unité avicole et une rizière. À ce jour, la composante avicole est déjà en phase opérationnelle. Elle comprend une ferme mécanisée dotée d'un système de production moderne, capable d'abriter 5 000 poulets, avec une chaîne de packaging intégrée. Une première cohorte de 25 détenus, initiée en juin 2025, est déjà à pied d'œuvre dans la production d'œufs.

Au cours de cette visite, la délégation conjointe du ministère en charge de la Justice et du PNUD a inspecté plusieurs installations clés dont le bloc administratif, le centre commercial, l'unité de décorticage du riz, la boulangerie moderne, le bloc de production d'aliments pour volaille, la



La délégation ministérielle recevant d'amples explications sur le projet...



... dans sa composante avicole

guérite de biosécurité, la station d'eau autonome, ainsi que les infrastructures de sécurité, notamment un dispositif de vidéosurveillance et une quarantaine de lampadaires solaires. « Je suis satisfait de l'état d'avancement du projet. C'est une première depuis l'indépendance du Niger. Ce centre illustre concrètement une volonté de réforme en profondeur du système pénitentiaire », a déclaré le ministre Alio Daouda.

Il a également souligné l'importance de la réinsertion des détenus. « Les établissements pénitentiaires ne doivent pas être uniquement des lieux de détention. Ils doivent également être des espaces de rééducation et de réintégration. Il ne sert à rien d'emprisonner quelqu'un si, à sa sortie, il est livré à lui-même et récidive », a-t-il dit. C'est pourquoi, le ministre a exhorté les partenaires à accompagner ce projet jusqu'à son aboutissement afin qu'il devienne un modèle structurel et intégrateur, capable de s'autogérer, s'autofinancer et se renouveler en fonction de ses propres besoins.

Par ailleurs, le Garde des Sceaux a annoncé l'opérationnalisation, dans un délai de quatre mois, de l'unité de production de manioc en vue de la transformation du tubercule en farine (gari). « Ils vont produire le manioc et ils vont aussi le transformer. Et si les capacités du centre le permettent, ils pourraient même accueillir du manioc venant de l'extérieur pour une transformation à grande échelle », a-t-il précisé.

La visite a pris fin sur une série de recommandations portant sur la bonne gestion du centre. Les responsables sur place ont présenté les mécanismes de gouvernance mis en place pour chaque secteur (riziculture, aviculture, boulangerie, transformation du manioc), ainsi que le système numérique de gestion et la structuration des revenus pour accompagner durablement les activités économiques du centre et ses bénéficiaires.

Assad Hamadou, Envoyé spécial

# Session inaugurale du Conseil Consultatif de la Refondation Des réflexions pour un Niger indépendant et souverain

Après l'installation officielle du Conseil Consultatif de la Refondation, le samedi 28 juin 2025, les membres de cet organe n'ont pas tardé à s'attaquer à la mission qui leur est dévolue. C'est dans cet esprit que le CCR, sous l'égide de l'honorable Mamoudou Harouna Djingarey, a démarré le même jour, ses activités avec sa première session. Des délégations d'institutions similaires des pays amis notamment le Mali, le Burkina Faso (membres de l'AES) ainsi que le Tchad, et le Ghana prennent part à cette session en vue de partager leurs expériences et les bonnes pratiques en matière de gestion des organes de dialogue et de consultation.

ette session inaugurale a commencé par la présentation des vingt-quatre membres du bureau du Conseil Consultatif de la Refondation composé du président, sept (7) vice-présidents, six (6) présidents de Commissions, six (6) secrétaires des commissions et quatre (4) rapporteurs ; puis l'appel nominatif de tous les conseillers. Par la suite, le président du conseil, Dr Mamoudou Harouna Djingarey, a contextualisé l'événement. Il a rappelé les faits marquants en rapport avec le processus ayant abouti à la création du Conseil Consultatif de la Refondation. Le président du CCR s'est dit reconnaissant envers les pays et les peuples de l'AES qui, depuis la mémorable journée du 26 juillet 2023, ont soutenu le Niger avec une grande détermination et une solidarité inégalée, une résilience sans faille et une foi inébranlable pour la réussite de la lutte pour la souveraineté nationale engagée par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie.

Dr Mamoudou Harouna Djingarey a, ensuite, mis en exergue les missions des conseillers qui s'articulent autour de la paix, la sécurité et la stabilité, l'unité nationale et la cohésion sociale, la souveraineté et l'indépendance



Une vue des invités d'honneur (1er plan)



Le président du CCR (centre) ouvrant la session inaugurale

nationale, le développement économique et social, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, un système éducatif performant, le renforcement du système de santé, l'autosuffisance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'encadrement et la formation de la jeunesse, la promotion de la femme et la protection des personnes vulnérables, et la modernisation et l'adaptation aux défis contemporains. Toutes ces préoccupations, seront prises en charge par le Conseil Consultatif de la Refondation à travers ces commissions thématiques.

Le président du CCR a notifié que cette session s'ouvre dans un contexte particulier marqué au niveau national et sous-régional par l'intensification de la lutte contre les forces du mal, particulièrement dans la zone des trois frontières, mais aussi au niveau du Lac Tchad. Cette intensification, a-t-il précisé, se traduit non seulement par la mutualisation des moyens des Forces de Défense et de Sécurité de la Confédération des Etats de Sahel, mais aussi par l'opérationnalisation de la Force unifiée. Le président du CCR a salué avec ferveur le courage et le dévouement de toutes les Forces de défense et de sécurité qui luttent héroïquement sur le théâtre des opérations. C'est pourquoi, il a présenté, au nom du Conseil, ses condoléances aux familles des FDS et des civils tombés suite aux différentes attaques terroristes.

Les chefs des délégations des pays invités se sont succédé à la tribune pour partager les expériences de leurs institutions respectives avec leurs homologues du Niger. Le président du Conseil National de Transition du Mali, le président de l'Assemblée législative de Transition du Burkina Faso, le président de l'Assemblée nationale du Tchad et le président de l'Assemblée nationale du Ghana ont réaffirmé la solidarité de leurs pays et de leurs peuples au peuple du Niger. Ils ont insisté sur l'union des Nigériens autour des autorités, le patriotisme, le dialogue et la justice pour conduire à bon port le processus de refondation et faire du Niger un pays souverain, indépendant et émergent.

Abdoul-Aziz Ibrahim

# Membres du Bureau du Conseil Co



**Président**Dr Mamoudou Harouna Djingarey



1er Vice-Président Pr Issoufou Katambé



**2ème Vice-Président**Colonel Inoussa Nomao



**3ème Vice-Président** Monsieur Idi Ango Omar



**4ème Vice-Président** Monsieur Ali Idrissa



**5ème Vice-Président** Mme Mounkaila Aissata Seyni



**6ème Vice-Président** Monsieur Seydou Asman



**7ème Vice-Président** Mme Aissa Nana Sandi

# onsultatif de la Refondation Photos: ONEP



Rapporteur Général Monsieur Abdou Moustapha



Rapporteur Mme Ibrahim Tahirou Aissata



Rapporteur Monsieur Tahirou Guimba



Rapporteur Monsieur Hassane Ganda



Président Commission Paix, Sécurité, Réconciliation Nationale et Cohésion Sociale Honorable Mouhamadou Harouna Hambali



Secrétaire Commission Paix, Sécurité, Réconciliation Nationale et Cohésion Sociale Dr. Hamet Mahamane Mahamadou Bachir



Président Commission Refondation Politique, Culturelle et Institutionnelle Monsieur Nouhou Mahamadou Arzika



Secrétaire Commission Refondation Politique, Culturelle et Institutionnelle Monsieur Sanoussi Mahaman



Président Commission Economie et Développement Durable Dr AbdoulKarim Dodo Boukari



Secrétaire Commission Economie et Développement Durable Mme Gado Hadiza Samna



Président Commission Géopolitique et Environnement International Monsieur Bana Ibrahim



Secrétaire Commission Géopolitique et Environnement International Monsieur Boubacar Kimba Kolo



Président Commission Justice et Droits de l'Homme Dr Dagra Mamadou



Secrétaire Commission Justice et Droits de l'Homme Cheikh Hassane Abdoulaye



Président Commission Santé, Education et Affaires Sociales
Dr. Garba Tahirou Moussa



Secrétaire Commission Santé, Education et Affaires Sociales Mme Ibrahim Ouma Kaltoum Daouda

## Discours du président du Conseil Consultatif de la Refondation à l'occasion de l'ouverture de la première session

# «Le Conseil Consultatif de la Refondation (...) sera à l'écoute des populations afin d'assister convenablement les organes exécutifs pour une meilleure gouvernance économique et sociale», Dr Mamoudou Harouna Djingarey

Messieurs les membres du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie;

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Excellence Monsieur Malick DIAW, Président du Conseil National de Transition de la République du Mali:

Excellence Monsieur Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso:

Excellence Monsieur Kodjo ABEDZE, Président de l'Assemblée Nationale de la République Togolaise;

Excellence Monsieur Ali Kolotou TCHAIMI, Président de l'Assemblée Nationale du Tchad; Excellence Monsieur Alban BADBIN, Président de l'Assemblée Nationale du Ghana;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement;

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Consultatif de la Refondation;

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et organisations internationales accréditées au Niger;

Mesdames et Messieurs les Officiers Supérieurs et Officiers Généraux des Forces de Défense et de Sécurité;

Messieurs le Gouverneur de la Région de Niamey;

Monsieur l'Administrateur Délégué de la Ville de Niamey;

Honorables Chefs traditionnels et Respectés Leaders religieux:

Mesdames et Messieurs les Administrateurs Délégués des Arrondissements communaux de la Ville de Niamey;

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Diaspora;

Mesdames et Messieurs:

#### Chers invités:

La Refondation d'un pays est un exercice difficile, parfois périlleux mais toujours couronné de succès pour les peuples résilients. C'est à cet exercice que le peuple nigérien est convié depuis la mémorable journée du 26 juillet 2023 avec une grande détermination, un patriotisme inégalé, une résilience sans faille et une foi inébranlable à la réussite de cette lutte de souveraineté na-



Dr Mamoudou Harouna Djingarey

tionale.

Rendons grâce à Allah (SWT) pour cette unité d'action et cette grande résilience du peuple nigérien.

Soyons reconnaissants envers certains pays amis, ici présents, pays frères qui, grâce à leur détermination, à leur sens de l'histoire et à leur vision, ont été et sont aux côtés du Niger pour lui permettre de poursuivre résolument sa nouvelle vision souverainiste. Ces pays, à l'unisson, ont constitué un parapluie politique pour protéger notre pays et émousser la rage et la détermination d'autres pays, pourtant frères, et d'organisations régionales et africaines d'en découdre avec notre pays.

Cette détermination de nos frères Maliens et Burkinabè, pour les citer, sera à l'origine de la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) dont le Traité instituant la Confédération a été signé dans cette même salle, le 6 juillet 2024, par les trois Présidents: Leurs Excellences le Général d'Armée Assimi Goïta, le Capitaine Ibrahim Traoré et le Général d'Armée Abdourahamane Tiani. Cette Confédération a pour but le financement de la politique économique et sociale, la circulation des biens et services, le tout bâti autour du triptyque: Défense, Diplomatie et Développement.

### Messieurs les membres du CNSP, Monsieur le Premier Ministre,

Je vous demande d'applaudir chaleureusement les vaillants peuples maliens et burkinabè représentés, ici, par Leurs Excellences le Général Malick DIAW, Président du Conseil National de Transition du Mali et M. Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso.

À ces deux pays, il faut ajouter le Togo, pays membre de la CEDEAO qui, en son temps, a refusé d'appliquer les décisions inqualifiables de cette Organisation permettant ainsi à notre pays de contourner l'embargo et d'assurer le ravitaillement régulier de notre pays en produits de grande consommation.

Soyez-en remercié, Monsieur le Président et cher frère, Excellence M. Kodjo ABEDZE, Président de l'Assemblée Nationale de la République Togolaise.

Le Ghana qui, hier a certes œuvré pour les sanctions contre le Niger, mais le Ghana, aujourd'hui, est aux côtés de notre peuple et aux côtés de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Thank you, Your Excellency Mr. Alban BADBIN, for this mark of friendship and solidarity.

Le Tchad, grand Voisin du Niger, a été très actif dès les premières heures de notre révolution. Son Président Mahamat Idriss Déby a été le premier Chef d'État à se rendre à Niamey dès le 30 juillet 2023, soit quatre (4) jours seulement après les événements du 26 juillet 2023.

Monsieur le Président Ali Kolotou TCHAIMI, au nom du Conseil Consultatif de la Refondation, soyez-en remercié.

#### Mesdames et Messieurs,

Il est admis de par le monde que la paix dans un pays est le premier vecteur de son développement. Du reste comme l'a si bien dit le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République, Chef de l'État: << Unis dans la paix, nous avons le pouvoir de surmonter les obstacles. Ensemble, nous bâtirons la nation que nous désírons ardemment », avant d'ajouter: «Ensemble, nous devons construire un avenir brillant pour nos enfants, un avenir où la paix règne et où chaque citoyen se sent à sa place, respecté et valorisé ».

Ces propos du Chef de l'État corroborent sa vision que je traduisais lors des Assises nationales et que je réitère encore, aujourd'hui.

Notre mission, Mesdames et Messieurs les

Conseillers s'articule, entre autres, autour des points suivants:

La paix, la sécurité et la stabilité, condition essentielle au développement et à la prospérité:

L'unité nationale et la cohésion sociale, ciment de notre identité nationale et de notre force collective:

La souveraineté et l'indépendance nationale avec des institutions fortes, résilientes et innovantes; Le développement économique et social favorisant une croissance inclusive et valorisante de nos ressources locales:

La bonne gouvernance et l'État de droit garantissant une justice équitable et une Administration transparente;

Un système éducatif performant, pilier de l'avenir de notre jeunesse et moteur de l'innovation;

Le renforcement du système de santé garantissant un accès équitable aux soins de qualité et la formation de professionnels compétents:

L'autosuffisance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle:

L'encadrement et la formation de la jeunesse, la promotion de la femme et la protection des personnes vulnérables;

Une modernisation et une adaptation aux défis contemporains intégrant des technologies de pointes et des approches novatrices.

### Mesdames et Messieurs,

#### Chers Invités.

Ces préoccupations que je viens de soulever sont réparties dans les six commissions thématiques que compte le Conseil Consultatif de la Refondation, à savoir:

La Commission Paix, Sécurité, Réconciliation nationale et Cohésion sociale; la Commission Refondation Politique, Culturelle et Institutionnelle; la Commission Géopolitique et Environnement International ; la Commission Santé, Éducation et Affaires Sociales; la Commission Économie et Développement Durable; la Commission Justice et Droits de l'Homme.

#### Mesdames et Messieurs.

Notre session s'ouvre dans un contexte particulier marqué au niveau national et sous régional par l'intensification de la lutte contre les forces du mal, particulièrement dans la zone des trois (3) frontières, mais aussi au niveau du Lac Tchad. Cette intensification se traduit non seulement par la mutualisation des moyens des Forces de Défense et de Sécurité de l'Alliance des États du Sahel mais aussi par l'opérationnalisation de la Force unifiée de l'AES.

En outre, les Accords de coopération en matière de défense et de sécurité sont en cours de négociation avec nos différents partenaires.

C'est le lieu pour moi de relever pour m'en féliciter la décision prise par les pays de l'AES, de mutualiser leurs moyens de défense et de sécurité, pour lutter efficacement contre les groupes armés terroristes, soutenus par des puissances et des organisations internationales. L'opérationnalisation de la force unifiée de l'AES a donc permis de contenir les actions malveillantes de ces groupes terroristes sans foi ni loi.

À cet égard, Je voudrais saluer ici, avec ferveur, le courage, le dévouement et l'héroïsme de toutes les Forces de Défense et de Sécurité qui luttent héroïquement sur les théâtres des opérations

Le Conseil Consultatif de la Refondation présente ses condoléances les plus attristées aux familles des FDS et des civils tombés dans les différentes attaques.

# Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l'Économie et des Finances.

# Monsieur le Ministre d'État, Ministre chargé de l'Intérieur.

Avec votre permission, je vous invite à observer une minute de prière pour le repos des âmes de tous ces héros tombés sur le champ d'honneur en martyr. Qu'ils reposent en paix!

Toujours aux plans national et sous régional, les multiples rencontres de concertation et de consultation tant au niveau des ministres qu'au niveau des cadres et des experts de nos pays, témoignent de la volonté commune d'élaboration d'un cadre institutionnel propre aux pays de l'AES pour une meilleure intégration à travers les secteurs d'activité comme la sécurité, la culture, les finances, la justice, la santé et bien d'autres. Cela s'est traduit par l'élaboration d'un hymne confédéral intitulé « Sahel Benkan » qui s'inspire en partie des valeurs morales qui ont caractérisé les empires et royaumes de l'espace confédéral. Son adoption par les États membres va contribuer sans nul doute au raffermissement et au renforcement de l'Alliance des États du Sahel dans un esprit de résilience, de dignité et d'union, confirmant ainsi le sentiment d'appartenance à un espace confédéral, un espace commun.

### Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Consultatif de la Refondation prévu par les dispositions de l'article 68 de la Charte de la Refondation, a pour mission de donner son avis au Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et au gouvernement sur toute question intéressant la vie de la nation dont ilest saisi. Il peut en outre de sa propre initiative faire toute proposition ou recommandation au CNSP et au gouvernement.

Les propositions et recommandations formulées par le Conseil Consultatif de la Refondation sont communiquées au Président de la République, Chef de l'État. Le Conseil Consultatif de la Refondation est donc un organe d'orientation qui sera à l'écoute des populations afin d'assister convenablement les organes exécutifs pour une meilleure gouvernance économique et sociale.

#### Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je voudrais, avant de terminer mon propos, rappeler que vous avez été choisis, que nous avons été choisis parmi des millions de Nigériens. Ce choix n'est pas fortuit car, si pour certains il découle d'une expérience vécue, pour d'autres il émane d'une expertise avérée.

C'est pourquoi, je profite de cette occasion pour vous adresser mes sincères et vives félicitations, en fondant l'espoir que chacun et chacune de vous contribuera à sa façon, à l'œuvre d'édification de la refondation de notre pays.

En effet, comme je le disais plus haut, nous avons été choisis en raison de notre représentativité, en raison de notre sens de l'unité nationale et notre dévotion pour la réussite de la Refondation de notre pays. C'est à l'aune de ce triptyque que nous devons examiner et émettre des avis sur les différents projets de textes qui nous seront soumis.

### Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Pour terminer, je voudrais exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République, Chef de l'État, pour le choix porté sur vous, chers collègues, pour animer ce Conseil et surtout le choix porté sur ma modeste personne pour présider aux destinées de cette importante Institution de la République qu'est le Conseil Consultatif de la Refondation.

La présente session du CCR se tenant en début de saison de pluie, je prie Allah (SWT) de nous gratifier d'un hivernage fécond et une bonne campagne agricole pour nos laborieuses populations

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la première session ordinaire de l'année 2025 du Conseil Consultatif de la Refondation.

#### Vive la République!

Vive le Niger uni et solidaire au sein de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel!

Puisse Allah (SWT) bénir le Niger et son peuple.

Je vous remercie.

# Communiqués du Secrétariat Général du Gouvernement

• Le Chef de l'Etat signe une ordonnance portant missions, composition et modalités de fonctionnement du Conseil Consultatif de la Refondation (CCR)



Le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée ABDOURAHAMANE TIANI, a signé, ce jour vendredi 18 avril 2025, une ordonnance portant missions, composition et modalités de fonctionnement du Conseil Consultatif de la Refondation (CCR).

Le Conseil Consultatif de la Refondation, institution prévue par l'article 68 de la Charte de la Refondation, a pour missions de donner son avis au Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et au Gouvernement sur toute question intéressant la vie de la Nation dont il est saisi.

Il peut, en outre, de sa propre initiative, faire toute proposition ou recommandation au Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et au Gouvernement.

Le Conseil Consultatif de la Refondation est composé de membres issus des différentes couches sociales ou professionnelles du Niger et dirigé par un Bureau.

Les membres du Conseil Consultatif de la Refondation sont nommés par décret du Président de la République, Chef de l'État. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes.

Les membres du Conseil Consultatif de la Refondation portent le titre de conseiller.

Pour la conduite de ses travaux, le Conseil Consultatif de la Refondation dispose des Commissions thématiques ciaprès :

- Commission Paix, Sécurité, Réconciliation Nationale et Cohésion Sociale;
- Commission Refondation Politique, Culturelle et Institutionnelle:
- Commission Économie et Développement Durable,
- Commission Géopolitique et Environnement International:
- Commission Justice et Droits de l'Homme:
- Commission Santé, Éducation et Affaires sociales.

Les travaux du Conseil Consultatif de la Refondation font l'objet de Procès-verbaux. Les résultats des travaux sont portés à la connaissance du Public.

Les propositions et recommandations formulées par le Conseil Consultatif de la Refondation de sa propre initiative sont communiquées au Président de la République, Chef de l'État.

Fait à Niamey, le 18 avril 2025 Le Secrétaire Général du Gouvernement MAHAMANE Roufai Laouali

# Le Chef de l'Etat signe un décret portant nomination des membres du Conseil Consultatif de la Refondation (CCR)

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence, le Général d'Armée ABDOURAHAMANE TIANI, a signé ce jour, jeudi 1er mai 2025, un décret portant nomination des membres du Conseil Consultatif de la Refondation (CCR).

Aux termes de ce décret, en application des dispositions de l'article 5 de l'ordonnance n° 2025-07 du 18 avril 2025, portant missions, composition et modalités de fonctionnement du Conseil Consultatif de la Refondation, sont nommées membres du Conseil Consultatif de la Refondation, les personnalités dont les noms suivent :

Il s'agit de :

Abdou Hassane Hamidou Représentant du département de Gothèye Abdou Maidagi Producteurs ruraux (agriculteurs) Abdou Maman Mansour Président Assises Régionales de Tillabéri Abdou Moussa Association des Personnes Handicapées Représentant Ministère de l'Intériour, de la Sécurité Publique de l'Administration du Territoire Abdoul Aziz Gournar Représentant du département d'Illelia Abdoul Salam Illa Chaoulani Représentant du département d'Illelia Abdoul Salam Illa Chaoulani Représentant du département de Bouza Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3 Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3 Abdoul Aziz Gournar Représentant du département de Bouza Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3 Abdoul Ariz Moutant Illa Chaoulani Représentant du département de Tohintabaraden Abdoular-ther Harouna Boubé Représentant du département de Tohintabaraden Représentant du département de Tohintabaraden Almand Malam Moustapha Représentant du département de N'Sourti Alsas Nana Sandi Enseignante à la retraite Alsas Yayé Société civile Alassane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua Alhakou Assadeck Représentant du département de Tahoua Alhakou Assadeck Représentant du département de Tahoua Alhakou Assadeck Représentant du département de Kollo Alhakou Assadeck Représentant du département de Kollo Alhakou Assadeck Représentant du département de Mollo Alhakou Assadeck Représentant du département de Mollo Alhakou Assadeck Représentant du département de Mollo Alhakou Assame Voussoufou Garba Représentant du département de Mollo Alhakou Bolidou Représentant du département de Mollo Alhakou Bolidou Représentant du département de Mollo Alhakou Bolidou Représentant du département de Madaoua Armodou Labo dit Marayé Société civile Armodou Bolidan Kalio Or	N°	Noms et Prénoms	Structures/ Localités ou Qualités
Abdou Maman Mansour  Président Assises Régionales de Tillabéri Abdou Moussa Association des Personnes Handicapées Exprésentant Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique de l'Administration du Torritoire Abdoul Aziz Goumar Représentant Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique de l'Administration du Torritoire Abdoul Salam Illa Chaoulani Représentant du département de Bouza Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3 Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement dominamey 3 Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement dominamey 3 Arrondissement dominamey 3 Arrondissement de FAN Alpamed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de Tchintabaraden Représentant du département de N'Gourti Alissa Nana Sandi Enseignante à la retraite Société civile Alissane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua Représentant du département de Tahoua Alhousseini Chehou Secteur de la Culture Ali Bizo Société civile Ali Idrissa Société civile Ali Idrissa Société civile Ali Idrissa Société civile Ali Oumeidah Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Mirriah Représentant de la diaspora (Amérique) Abdou Beidou Représentant de la diaspora (Amérique) Abdou Beidou Représentant de la diaspora (Amérique) Armadou Labo dit Marayé Société civile Armadou Labo dit Marayé Société civile Armadou Labo dit Marayé Société civile Armadou Boubacar Beilo Représentant du département de Say Société civile Armadou Boubacar Beilo Représentant du département de Say Société civile Armadou Boubacar Beilo Représentant du département de Say Société civile Armadou Boubacar Beilo Représentant du département de Say Société civile Armadou Boubacar	1	Abdou Hassane Hamidou	Représentant du département de Gothèye
Association des Personnes Handicapées Abdou Moustapha Représentant Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique de l'Administration du Territoire Abdoul Aziz Gournar Représentant du département d'Illiéla Abdoul Wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3 Abdoul Wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3 Abdoul Aziz Moutar Adjudant-chef Harouna Boubé Représentant du département de Bouza Abdoul Aziz Moutar Adjudant-chef Harouna Boubé Représentant du département de Tchintabaraden Représentant du département de Tchintabaraden Représentant du département de N'Gourti Alamed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de N'Gourti Alamed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de N'Gourti Alassa Nana Sandi Enseignante à la retraite Alassa Nana Sandi Enseignante à la retraite Alassane Abdous Salami Représentant du département de Tchintabaraden Représentant du département de Tahoua Représentant du département de Kollo Représentant du département de Kollo Al Indirésa Alhousseini Chehou Secteur de la Culture Société civile Ali Issaka Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Madaoua Repr	2	Abdou Maidagi	Producteurs ruraux (agriculteurs)
Abdou Moustapha  Représentant Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique de l'Administration du Territoire  Abdoul Aziz Goumar  Représentant du département d'Illéla  Représentant du département de Bouza  Abdoul Wahab Seyni Soumana  Arrondissement communal Niamey 3  Imam  10 Adjudant-chef Harouna Boubé  Représentant du département de Tchintabaraden  Représentant du département de Tchintabaraden  Représentant du département de N'Gourti  11 Ahamed Abdoulaye Youssouf  Représentant du département de N'Gourti  12 Ahmed Malam Moustapha  Représentant du département de N'Gourti  13 Aissa Nana Sandi  Enseignante à la retraite  14 Aissa Yayé  Société civile  15 Alassane Abdous Salami  Représentant du département de Tahoua  Représentant du département de Tahoua  Représentant du département de Mollo  Alhakou Assadeck  Représentant du département de Kollo  Alhassane Youssoufou Garba  Représentant du département de Kollo  Secteur de la Culture  19 Ali Bizo  Société civile  20 Ali Idrissa  Société civile  21 Ali Idrissa  Société civile  22 Ali Oumeidah  Représentant du département de Mirriah  Représentant du département de Marique)  23 Abdou Beidou  Représentant du département de Madaoua  Arrondissement de Madaoua  Représentant du département de Madaoua  Société civile  25 Amadou Yayé Madi  Représentant du département de Madaoua  Capitaine Malam Kailou  Ordres professionnels (urbaniste)  Société civile  Amadou Ibrahim  Juriste à la retraite  Société civile  Arrico Aminou Malam Kailou  Ordres professionnels (urbaniste)  Société civile  Amadou Ibrahim  Société civile  Amadou Ibrahim  Société civile  Amadou Ibrahim  Auriste à la retraite  Société civile  Amadou Ibrahim  Arrico Aliane Représentant du département de Say  Société civile  Représentant du département de Say  Société civile  Amadou Ibrahim  Arrico Aliane Représentant du départeme	3	Abdou Maman Mansour	Président Assises Régionales de Tillabéri
de l'Administration du Territoire 6 Abdoul Aziz Gournar Représentant du département d'Illéla 7 Abdoul Salam Illa Chaoulani Représentant du département de Bouza 8 Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3 9 Aboulsoar Moctar Imam 10 Adjudant-chef Harouna Boubé Représentant du département de Tchintabaraden 11 Ahamed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de Tchintabaraden 12 Ahmed Malam Moustapha Représentant du département de N'Gourti 13 Aissa Nana Sandi Enseignante à la retraite 14 Aissa Yayé Sociéte civile 15 Alassane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua 16 Alhakou Assadeck Représentant du département d'Ingall 17 Alhassane Youssoufou Garba Représentant du département d'Ingall 18 Alhousseini Chehou Secteur de la Culture 19 Ali Bizo Sociéte civile 20 Ali Idrissa Sociéte civile 21 Ali Issaka Représentant du département de Mirriah 22 Ali Oumeidah Représentant du département de Mirriah 23 Abdou Beldou Représentant du département de Mirriah 24 Amadou Labo dit Marayé Sociéte civile 25 Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua 26 Aminatou Abdoulaye Sociéte civile 27 Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste) 28 Assamaou Yacouba Sociéte civile 29 Amadou Ibrahim Juriste à la retraite 30 Bana Ibrahim Société civile 31 Boubacar Bello Représentant du département de Say 32 Boubacar Kimba Kolo 33 Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS 34 Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger	4	Abdou Moussa	Association des Personnes Handicapées
Abdoul Salam Illa Chaoulani Représentant du département de Bouza  Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3  Aboubacar Moctar Imam  Représentant des FAN  Représentant des FAN  Ahamed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de Tchintabaraden  Représentant du département de N'Gourti  Ahmed Malam Moustapha Représentant du département de N'Gourti  Aissa Nans Sandi Enseignante à la retraite  Alassane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua  Représentant du département de Tahoua  Représentant du département de Tahoua  Représentant du département d'Ingall  Alhakou Assadeck Représentant du département de Kollo  Alhakou Assadeck Représentant du département de Kollo  Alhassane Youssoufou Garba Représentant du département de Kollo  Al Ali Bizo Société civile  Ali Bizo Société civile  Ali Issaka Représentant du département de Mirriah  Représentant du département de Tassara  Représentant du département de Tassara  Représentant du département de Mirriah  Représentant du département de Madaoua  Société civile  Amadou Labo dit Marayé Société civile  Amadou Labo dit Marayé Société civile  Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste)  Assamaou Yacouba Société civile  Anadou Israhim Société civile  Anadou Israhim Société civile  Boubacar Kimba Kolo Société civile  Représentant du département de Say  Représentant du départ	5	Abdou Moustapha	Représentant Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire
Abdoul wahab Seyni Soumana Arrondissement communal Niamey 3  Aboubacar Moctar Imam  Adjudant-chef Harouna Boubé Représentant des FAN  Ahamed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de Tchintabaraden  Représentant du département de N'Gourti  Ahamed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de N'Gourti  Ahassa Nana Sandi Enseignante à la retraite  Aissa Nana Sandi Enseignante à la retraite  Alassane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua  Représentant du département d'Ingall  Alhassane Youssoufou Garba Représentant du département d'Ingall  Alhassane Youssoufou Garba Représentant du département de Kollo  Ali Bizo Société civile  Ali Bizo Société civile  Ali Idrissa Société civile  Ali Idrissa Société civile  Ali Oumeidah Représentant du département de Mirriah  Représentant du département de Madaoua  Représentant du département de Madaoua  Société civile  Amadou Labo dit Marayé Société civile  Amadou Labo dit Marayé Société civile  Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua  Société civile  Amanou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste)  Assamaou Yacouba Société civile  Assamaou Yacouba Société civile  Assamaou Yacouba Société civile  Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say  Boubacar Kimba Kolo Société civile  Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS  Acpitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger  Leader religieux	6	Abdoul Aziz Goumar	Représentant du département d'Illéla
Aboubacar Moctar Imam Adjudant-Chef Harouna Boubé Représentant des FAN Aldudant-Chef Harouna Boubé Représentant du département de Tchintabaraden Ahmed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de N'Gourti Ahmed Malam Moustapha Représentant du département de N'Gourti Bassane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua Aissa Nana Sandi Représentant du département de Tahoua Alhakou Assadeck Représentant du département d'Ingall Alhassane Youssoufou Garba Représentant du département d'Ingall Alhassane Youssoufou Garba Représentant du département de Kolio Ali Bizo Société civile Ali Bizo Société civile Ali Idrissa Société civile Ali Idrissa Société civile Ali Oumeidah Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Abdou Beidou Représentant du département de Tassara Abdou Beidou Représentant du département de Madaoua Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua Aminatou Abdoulaye Société civile Aminou Malam Kaliou Ordres professionnels (urbaniste) Assamaou Yacouba Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say Boubacar Kimba Kolo Société civile Acapitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS Acapitaine (ER) Yahouza Sabo Représentant de la Garde Nationale du Niger Leader religieux	7	Abdoul Salam Illa Chaoulani	Représentant du département de Bouza
Adjudant-chef Harouna Boubé   Représentant des FAN	8	Abdoul wahab Seyni Soumana	Arrondissement communal Niamey 3
Ahamed Abdoulaye Youssouf Représentant du département de Tchintabaraden Représentant du département de N'Gourti Représentant du département de Tahoua Représentant du département de Tahoua Représentant du département d'Ingall Alhakou Assadeck Représentant du département d'Ingall Représentant du département d'Ingall Représentant du département de Kollo Représentant du département de Kollo Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Abdou Beidou Représentant du département de Tassara Représentant du département de Tassara Société civile Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Labo dit Marayé Société civile Représentant du département de Madaoua Représentant du département de Madaoua Société civile Amadou Ayé Madi Représentant du département de Madaoua Représentant du département de Madaoua Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite Doubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say Représentant du	9	Aboubacar Moctar	Imam
Ahmed Malam Moustapha Représentant du département de N'Gourti Représentant du département de N'Gourti Représentant du département de N'Gourti Représentant du département de Tahoua Représentant du département de Tahoua Représentant du département d'Ingall Représentant du département d'Ingall Représentant du département de Kollo Représentant du département de Mirian Représentant du département de Tassara Représentant du département de Tassara Représentant du département de Madaoua Représentant du département de Madaoua Représentant du département de Madaoua Société civile Représentant du département de Madaoua Société civile Société civile Amadou Labo dit Marayé Société civile Représentant du département de Madaoua Société civile Amadou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste) Représentant du département de Say Représent	10	Adjudant-chef Harouna Boubé	Représentant des FAN
Aissa Nana Sandi Enseignante à la retraite  14 Aissa Yayé Société civile  15 Alassane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua  16 Alhakou Assadeck Représentant du département d'Ingall  17 Alhassane Youssoufou Garba Représentant du département de Kollo  18 Alhousseini Chehou Secteur de la Culture  19 Ali Bizo Société civile  20 Ali Idrissa Société civile  21 Ali Umeidah Représentant du département de Mirriah  22 Ali Oumeidah Représentant du département de Tassara  23 Abdou Beidou Représentant du département de Tassara  24 Amadou Labo dit Marayé Société civile  25 Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua  26 Aminatou Abdoulaye Société civile  27 Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste)  28 Assamaou Yacouba Société civile  29 Amadou Ibrahim Juriste à la retraite  30 Bana Ibrahim Société civile  31 Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say  32 Boubacar Kimba Kolo Société civile  33 Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS  34 Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger	11	Ahamed Abdoulaye Youssouf	Représentant du département de Tchintabaraden
Aissa Yayé Société civile Alassane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua Représentant du département d'Ingall Représentant du département d'Ingall Représentant du département d'Ingall Représentant du département de Kollo Représentant du département de Mirrian Ali Bizo Société civile Ali Idrissa Société civile Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Abdou Beidou Représentant du département de Tassara Représentant de la diaspora (Amérique) Amadou Labo dit Marayé Société civile Représentant du département de Madaoua Aminatou Abdoulaye Société civile Amadou Abdoulaye Société civile Assamaou Yacouba Société civile Assamaou Yacouba Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite Représentant du département de Say Bana Ibrahim Société civile Représentant du département de Say Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS Acpitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger Leader religieux	12	Ahmed Malam Moustapha	Représentant du département de N'Gourti
Alassane Abdous Salami Représentant du département de Tahoua Alhakou Assadeck Représentant du département d'Ingall Représentant du département d'Ingall Représentant du département de Kollo Alhousseini Chehou Secteur de la Culture  Ali Bizo Société civile Société civile Ali Issaka Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Abdou Beidou Représentant de la diaspora (Amérique) Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua Représentant du département de Madaoua Société civile Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua Société civile Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste) Assamaou Yacouba Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite Société civile Amadou Ibrahim Société civile Représentant du département de Say Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS Acpitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger Leader religieux	13	Aissa Nana Sandi	Enseignante à la retraite
Alhakou Assadeck Représentant du département d'Ingall Représentant du département d'Ingall Représentant du département de Kollo Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Représentant de la diaspora (Amérique) Amadou Labo dit Marayé Société civile Représentant du département de Madaoua Représentant du département de Say Représentant de la Garde Nationale du Niger Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	14	Aissa Yayé	Société civile
Alhassane Youssoufou Garba Représentant du département de Kollo Secteur de la Culture Société civile Ali Bizo Société civile Ali Idrissa Société civile Ali Issaka Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Abdou Beidou Représentant de la diaspora (Amérique) Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua Aminatou Abdoulaye Société civile Assamaou Yacouba Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite Société civile Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say Société civile Représentant du département de Say Société civile Représentant du département de Say Société civile Société civile Représentant du département de Say Représentant de la Garde Nationale du Niger Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger Leader religieux	15	Alassane Abdous Salami	Représentant du département de Tahoua
Alhousseini Chehou  Secteur de la Culture  Société civile  Ali Bizo  Ali Idrissa  Société civile  Ali Issaka  Représentant du département de Mirriah  Représentant du département de Tassara  Abdou Beidou  Représentant de la diaspora (Amérique)  Amadou Labo dit Marayé  Société civile  Amadou Yayé Madi  Représentant du département de Madaoua  Aminatou Abdoulaye  Société civile  Aminou Malam Kailou  Ordres professionnels (urbaniste)  Amadou Ibrahim  Juriste à la retraite  Amadou Ibrahim  Société civile  Représentant du département de Madaoua  Société civile  Représentant du département de Madaoua  Représentant du département de Madaoua  Société civile  Représentant du département de Say  Amadou Ibrahim  Société civile  Représentant du département de Say  Représentant du département de Say  Capitaine (ER) Yahouza Sabo  Retraité FDS  Acapitaine Paré Pana Lompo  Représentant de la Garde Nationale du Niger  Leader religieux	16	Alhakou Assadeck	Représentant du département d'Ingall
Ali Bizo Société civile Ali Idrissa Société civile Ali Idrissa Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Ali Oumeidah Représentant du département de Tassara Représentant de la diaspora (Amérique) Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua Aminatou Abdoulaye Société civile Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste) Assamaou Yacouba Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite Bana Ibrahim Société civile Représentant du département de Say Société civile Représentant du département de Say Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS Acapitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger Leader religieux	17	Alhassane Youssoufou Garba	Représentant du département de Kollo
Ali Idrissa Société civile Ali Issaka Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Abdou Beidou Représentant de la diaspora (Amérique) Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua Représentant du département de Madaoua Aminatou Abdoulaye Société civile Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste) Représentant du département de Madaoua Société civile Assamaou Yacouba Société civile Juriste à la retraite Société civile Représentant du département de Say Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	18	Alhousseini Chehou	Secteur de la Culture
Ali Issaka Représentant du département de Mirriah Représentant du département de Tassara Aldou Beidou Représentant de la diaspora (Amérique) Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua Aminatou Abdoulaye Société civile Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste) Assamaou Yacouba Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite Bana Ibrahim Société civile Représentant du département de Madaoua Représentant de la Garde Nationale du Niger Représentant de la Garde Nationale du Niger Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	19	Ali Bizo	Société civile
Ali Oumeidah Représentant du département de Tassara Abdou Beidou Représentant de la diaspora (Amérique)  Amadou Labo dit Marayé Société civile  Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua  Aminatou Abdoulaye Société civile  Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste)  Amadou Ibrahim Juriste à la retraite  Amadou Ibrahim Société civile  Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say  Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS  Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	20	Ali Idrissa	Société civile
Abdou Beidou Représentant de la diaspora (Amérique) Amadou Labo dit Marayé Société civile Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua Aminatou Abdoulaye Société civile Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste) Assamaou Yacouba Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite Bana Ibrahim Société civile Représentant du département de Say Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS Acapitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger Leader religieux	21	Ali Issaka	Représentant du département de Mirriah
24 Amadou Labo dit Marayé 25 Amadou Yayé Madi 26 Aminatou Abdoulaye 27 Aminou Malam Kailou 28 Assamaou Yacouba 29 Amadou Ibrahim 30 Bana Ibrahim 30 Bana Ibrahim 31 Boubacar Boubacar Bello 32 Boubacar Kimba Kolo 33 Capitaine (ER) Yahouza Sabo 34 Capitaine Paré Pana Lompo 35 Cheikh Abdallah Oumar  Société civile Société civile Représentant du département de Say Retraité FDS Représentant de la Garde Nationale du Niger Leader religieux	22	Ali Oumeidah	Représentant du département de Tassara
Amadou Yayé Madi Représentant du département de Madaoua  Aminatou Abdoulaye Société civile Aminou Malam Kailou Ordres professionnels (urbaniste)  Assamaou Yacouba Société civile Amadou Ibrahim Juriste à la retraite  Bana Ibrahim Société civile  Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say  Boubacar Kimba Kolo Société civile  Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS  Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger  Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	23	Abdou Beidou	Représentant de la diaspora (Amérique)
Aminatou Abdoulaye  Aminou Malam Kailou  Ordres professionnels (urbaniste)  Société civile  Assamaou Yacouba  Société civile  Amadou Ibrahim  Juriste à la retraite  Bana Ibrahim  Société civile  Boubacar Boubacar Bello  Représentant du département de Say  Boubacar Kimba Kolo  Société civile  Capitaine (ER) Yahouza Sabo  Retraité FDS  Capitaine Paré Pana Lompo  Représentant de la Garde Nationale du Niger  Leader religieux	24	Amadou Labo dit Marayé	Société civile
Aminou Malam Kailou  Ordres professionnels (urbaniste)  Société civile  Amadou Ibrahim  Juriste à la retraite  Bana Ibrahim  Société civile  Boubacar Boubacar Bello  Représentant du département de Say  Boubacar Kimba Kolo  Société civile  Capitaine (ER) Yahouza Sabo  Retraité FDS  Capitaine Paré Pana Lompo  Représentant de la Garde Nationale du Niger  Leader religieux	25	Amadou Yayé Madi	Représentant du département de Madaoua
Assamaou Yacouba  Société civile  Juriste à la retraite  Bana Ibrahim  Société civile  Boubacar Boubacar Bello  Représentant du département de Say  Boubacar Kimba Kolo  Capitaine (ER) Yahouza Sabo  Retraité FDS  Capitaine Paré Pana Lompo  Représentant de la Garde Nationale du Niger  Leader religieux	26	Aminatou Abdoulaye	Société civile
29 Amadou Ibrahim Juriste à la retraite 30 Bana Ibrahim Société civile 31 Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say 32 Boubacar Kimba Kolo Société civile 33 Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS 34 Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger 35 Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	27	Aminou Malam Kailou	Ordres professionnels (urbaniste)
30 Bana Ibrahim Société civile 31 Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say 32 Boubacar Kimba Kolo Société civile 33 Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS 34 Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger 35 Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	28	Assamaou Yacouba	Société civile
31 Boubacar Boubacar Bello Représentant du département de Say  32 Boubacar Kimba Kolo Société civile  33 Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS  34 Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger  35 Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	29	Amadou Ibrahim	Juriste à la retraite
32 Boubacar Kimba Kolo Société civile 33 Capitaine (ER) Yahouza Sabo Retraité FDS 34 Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger 35 Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	30	Bana Ibrahim	Société civile
33Capitaine (ER) Yahouza SaboRetraité FDS34Capitaine Paré Pana LompoReprésentant de la Garde Nationale du Niger35Cheikh Abdallah OumarLeader religieux	31	Boubacar Boubacar Bello	Représentant du département de Say
34 Capitaine Paré Pana Lompo Représentant de la Garde Nationale du Niger 35 Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	32	Boubacar Kimba Kolo	Société civile
35 Cheikh Abdallah Oumar Leader religieux	33	Capitaine (ER) Yahouza Sabo	Retraité FDS
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	34	Capitaine Paré Pana Lompo	Représentant de la Garde Nationale du Niger
36 Cheikh Aboubacar Hassane Leader religieux	35	Cheikh Abdallah Oumar	Leader religieux
	36	Cheikh Aboubacar Hassane	Leader religieux
37 Cheikh Harouna Fodi Associations Musulmanes	37	Cheikh Harouna Fodi	Associations Musulmanes

38	Cheikh Hassane Abdoulaye	Leader religieux
39	Cheikh Ibrahim Moussa Souleymane	Associations Musulmanes
40	Cheikh Illiassou Abdallah	Leader religieux
41	Cheikh Ismail Djibrill Karanta	Associations Musulmanes
42	Cheikh Khalid Abdoullahi	Associations Musulmanes
43	Cheikh Barham Aboubacar Hassoumi	Associations Musulmanes
44	Colonel Boukari Dan Bouga	Représentant de la Douane
45	Colonel Hamissou Halilou Malam Garba	Représentant des Eaux et Forêts
46	Colonel Inoussa Nomao	Représentant des FAN
47	Hamza Mamoudou Sounna	Opérateur économique
48	Colonel Omar Ali	Représentant de la Gendarmerie Nationale
49	Commandant (ER) Daddis Adam	Retraité FDS
50	Contrôleur Général de Police à la retraite Amadou Seybou	Retraité FDS
51	Dan Sannabi Mahaman Mountaka	Représentant du département de Gazaoua
52	Daouda Boukari	Représentant du département de Ouallam
53	Djibrilla Mohamed	Représentant du département de Tchirozérine
54	Dr Abdoul Karim Dodo Boukary	Président Assises Régionales Niamey
55	Dr Dagra Mamadou	Ancien Ministre
56	Dr Fatimata Moussa	Médecin à la retraite
57	Dr GarbaTahirou Moussa	Diplomé d'Al AHZAR
58	Dr Mamoudou Harouna Djingarey	Chef de Canton de Sinder
59	Dr Moumouni Seydou	Représentant du département de Boboye
60	Dr Mounkaila Aissata Seyni	Enseignant chercheur
61	Dr. Hamet Mahamane Mahamadou Bachir	Président Assises Régionales Diffa
62	Malama Fati Moumouni Kandalla	Représentante des femmes musulmanes
63	Effred Mouloul Alhassan	Union des Scolaires Nigériens
64	Elh Ibrahim Alassane	Représentant du département de Bagaroua
65	Elhadji Hassan Baka	Producteurs ruraux (élevage)
66	Elhadji Hassane Nouhou	Entreperneur
67	Elhadji Oumarou Garba	Personnes âgées
68	Fadjigana Kaigama Kanna	Société civile
69	Garba Abba Kouroumi	Représentant du département de N'Guigmi
70	Goubo Chatima	Représentant du département de Mainé Soroa
71	Habibou Mahamadou Yacouba	Représentant du département de Keita
72	Habou Ousmane	Représentant du département de Belbéji
73	Hadjia Banao Ali	Société civile
74	Hama Djibrila	Représentant du département de Banibangou
75	Hamissou Mato	Représentant du département de Takiéta
76	Harouna Hambali Sidi Moulaye	Représentant du département de Dioundiou



77	Hassane Ganda	Société civile
78	Honorable Abdou Bala Marafa	Sultan du Gobir
79	Honorable Abdou Katiella Katiellou Gasso	Chef de canton de Mainé Soroa (région de Diffa)
80	Honorable Abdoul Moumouni Maiga Hamani Boukary	Chef de canton de Namaro (région de Tillabéri)
81	Honorable Aboubacar Sanda	Sultan de Zinder
82	Honorable Ahamed Ali Zaki	Sultan de Katsina-Maradi
83	Honorable Amadou Souna	Sultan de Dosso
84	Honorable Gado Sabo Issa	Chef de canton de Mayahi (région de Maradi)
85	Honorable Harouna Hambali Mouhamadou	Chef de canton de Dioundiou (région de Dosso)
86	Honorable Maazou Mamoudou	Chef de canton de Saga (région de Niamey)
87	Honorable Mahamadou Moussa Galabi	Chef de canton de Tahoua (région de Tahoua)
88	Honorable Moutari Moussa	Chef de canton de Mirriah (région de Zinder)
89	Honorable Oumarou Ibrahim Oumarou	Sultan d'Agadez
90	Honorable Wassiri Issouf Koré	Chef de Canton du Djado (région d'Agadez)
91	Ibrahim Idrissa	Conseil de la Jeunesse
92	Ibrahim Mohamed Agali	Représentant du département de Balléyara
93	Ibrahima Idrissa Inoussa	Représentant du département de Dogondoutchi
94	Ibro Alassane	Représentant du département de Birni N'konni
95	ldi Ango Omar	Ancien Ministre
96	llatoufegh Ghamar	Représentant du département d'Arlit
97	Illia Dan Malam Mahamane	Ville de Zinder
98	Illiass Ahmed Djoulla	Représentant du département d'Iférouane
99	IlliassouAdamou	Représentant du département de Filingué
100	Illo Mahamane Sani	Représentant du département de Tessaoua
101	Boubacar Tahirou	Représentant de la diaspora (Afrique)
102	Seydou Hassane	Représentant de la diaspora (Afrique)
103	Inspecteur Général de Police Laouali Madougou	Représentant de la Police Nationale
104	Ismaguel Mahamed	Représentant du département d'Ayorou
105	Issa Inoussa Garba	Société civile
106	Issa Seyni	Comité paix Agadez
107	Issouf Emoud Mouddour	Commune urbaine d'Agadez
108	Jando Réchy Agalher	Représentant du département d'Aderbissanat
109	Kassatia Issaka	Représentant du département de Gouré
110	Khadijatou Amadou Salifou	Association des Personnes Handicapées
111	Laoual Salao Ismael	Arrondissement communal Niamey 2
112	Laouali Dan Tchoko	Représentant du département de Kantché
113	Lawan Bori	Représentant du département de Goudoumaria

114	Loukoumanou Birma	Représentant du département de Gaya
115	M. Salha Haladou	Ancien ministre
116	M. Oudou Boukari	Représentant du département de Téra
117	Maazou Assoumane	Transitaire
118	Oumarou A. Kabirou	Représentant de la diaspora (Europe)
119	Madame Karki Ramatou Adamou	Société civile
120	Mahamadou Ibrahim	Représentant du département d'Abala
121	Mahaman Moussoubahou Aminou Abdoul Razak	Représentant du département de Magaria
122	Mahamane Laouali	Représentant du département de GuidanRoumdji
123	Mahamane Salissou Rabo	Représentant du département de Mayahi
124	Malam Hassan Kadri	Leader religieux
125	Malam Issa Alkali	Imam
126	Malam Kiari Bouloum	Représentant du département de Bosso
127	Malam Idrissa Bouda	Représentant du département d'Aguié
128	Maman Noura Illia Hassan	Représentant du département de Tanout
129	Maman Sani Assane	Ordres des infirmiers
130	Mamane Alassane	Représentant du département de Damagaram Takaya
131	Marafa Abdoulahi	Cadre de banque à la retraite
132	Madame Adizatou Ali Maazou	Société civile
133	Madame Adjigana Fatouma Souleymane	Arrondissement communal Niamey 4
134	Madame Aissa Yacouba	Représentant du département de Tillia
135	Madame Amadou Hadiza Issaka	Epouse FDS
136	Madame Bintou Aboubacar	Représentant du département de Diffa
137	Madame Douramane Tahirou Anne Marie	Associations chrétiennes
138	Madame Gado Hadizatou Samna	Economiste
139	Madame Hadiza Garba	Représentant du département de Tillabéri
140	Ismaila Larabou	Opérateur économique
141	Madame Harouna Hadiza Adamou	Représentant du département de Dakoro
142	Madame Hassane Balkisa	Epouse FDS
143	Madame Ibrahim Ouma Kalthoum Daouda	Associations des femmes musulmanes
144	Madame Illo Balkissa	Epouse FDS
145	Mme Rahmatou Issa	Représentant des organisations Féminines
146	Madame Noma Habsatou Inoussa	Associations des Femmes
147	Madame Jules Hariatou	Epouse FDS
148	Madame Losso Arahamatt	Société civile
149	Madame Rahamou Nagogé	Représentant du département de Madarounfa
150	Mme Aminata Garantché	Représentant des organisations Féminines
151	Madame Raki Garba	Représentant du département de Dosso

152	Madame Ramatou Hassane	Ville de Tahoua
153	Madame Salifou Modi Safiatou	Coordinatrice Epouses FDS
154	Madame Soli Ramatou	Société civile
155	Madame Tahirou Ibrahim Aissata	Conseillère PRN
156	Madame Zaliya Mamane Dangui	Religions endogènes
157	Issoufou Dan ladi	Représentant du département d'Abalak
158	Mohamed Arboncane Ahmid	Représentant du département de Bankilaré
159	Mohamed El Nasser	Arrondissement communal Niamey 5
160	Moussa Istaf	Société civile
161	Moutari Ousmane	Ancien Ambassadeur
162	Madame Naomi Binta Starli	Société civile
163	Moussa Sidi Mohamed	Représentant Opérateurs Economiques
164	Nouhou Arzika	Société civile
165	Oumarou Boubacar	Représentant du département de Falmèye
166	Parou Ounteini	Représentant du département de Torodi
167	Pr. Issoufou Katambé	Ancien Ministre
168	Révérend Sabo Batchiri	Associations chrétiennes
169	Sadou Hamani Moussa	Représentant de la diaspora (Asie)
170	Saley Karimoun Mahamadou	Société civile
171	Sani Elh. Souley Koukou	Ville de Maradi
172	Sanoussi Mahaman	Société civile
173	Sawani Yabo Illiassou	Représentant du département de Tibiri
174	Sayadi Sani	Société civile
175	Seydou Asman	Ancien Ministre
176	Souleymane Harissou	Financier
177	Soumana Garantché	Représentant du département de Loga
178	Tahirou Guimba	Expert indépendant
179	Tari Dogo	Représentant du département de Bilma
180	Honorable Lamido Hamadou Moumouni	Chef de Groupement Peulh de N'guel Beyli
181	Issa Malam Adam Tchou	Représentant du département de Tesker
182	Madame Mani Mariama	Epouse FDS
183	Madame Djibrill Ramatou	Epouse FDS
184	Isoufi Alzouma Oumarou	Enseignant à la retraite
185	Médecin Colonel (ER) Moussa Madougou	Retraité FDS
186	Djibo Tinni	Enseignant à la retraite
187	Ali Mamane Amadou	Master 2 en gestion des projets
188	Yacoubou Nadodo	Représentant du département de Malbaza
189	Madame Nana Aicha Issoufou	Représentant du département de Doungass  2 1er mai 2025 - Le Secrétaire Général du Gouvernement

Fait à Niamey, le 1er mai 2025 - Le Secrétaire Général du Gouvernement MAHAMANE ROUFAI LAOUALI



# Signature de Contrat de Performance entre le DGI et les directions régionales Un pacte d'efficacité dans la mobilisation des recettes fiscales du pays

A l'orée de l'année 2025, le Directeur général des Impôts, M. Abdourahamane MALAM SALEY a réaffirmé l'engagement du personnel de la Direction Générale des Impôts à offrir des services de qualité aux citoyens et à mobiliser plus de recettes permettant à l'État d'accomplir ses missions régaliennes, notamment celles liées à la défense et à la sécurité du territoire, la justice et les transferts sociaux tels que le paiement des salaires des fonctionnaires, des pécules des contractuels et des bourses et allocations scolaires. Un engagement qui ne peut être tenu sans une organisation dynamique à l'interne et une modernisation de l'administration fiscale afin de faciliter l'impôt aux contribuables.

'est tout le sens de la cérémonie de signature de contrat de performance qu'il a initiée avec les différentes directions régionales des impôts. A la Direction Régionale des Impôts Niamey I, où le DGI a débuté l'exercice, la mobilisation des recettes fiscales intérieures, socle de la souveraineté financière de l'État a été mise en exergue. A cette occasion, le Directeur général des Impôts a indiqué que le présent contrat est plus qu'un document. « C'est un pacte. Un pacte pour la modernisation, pour l'efficacité, pour la justice sociale, et in fine, pour la souveraineté financière de notre nation » a-t-il ajouté. Il a invité les agents à travailler ensemble, avec rigueur, détermination, motivation et innovation, à faire rayonner l'administration fiscale moderne que le Niger mérite. M. Abdourahamane MALAM SALEY a fixé le cap : le taux de conformité TVA doit atteindre au moins les 50%, celui relatif à l'ISB au moins 30%. Le rehaussement du taux de recouvrement pour les prises en charge de 37% à 45%, le taux de recouvrement sur les restes à recouvrer (RAR) doit passer de 10% à 25% au 31 décembre 2025.

Pour accompagner les services dans cette lourde et exaltante mission la DGI s'engage à accélérer la transformation numérique par l'automatisation des processus clés (déclaration, contrôle, recouvrement, gestion du portefeuille); et à investir



Lors de la cérémonie de signature



Poignée de main à l'issue de la signature de la DRI NY1

massivement dans le développement du capital humain par la mise en place d'un programme intensif de formation.

Il faut dire que la signature de contrat de performance n'est qu'une étape dans la longue liste des actions initiées par le Directeur général des Impôt, M. Abdourahamane MALAM SALEY dans le cadre de la mobilisation des recettes internes pour permettre à l'État de faire face à ses obligations régaliennes. On se souvient des missions entreprises dans les différentes régions du pays pour mobiliser les agents autour de cet objectif cardinal. Et malgré le contexte économique peu favorable cette année les résultats ont été des plus appréciables aussi bien à Niamey, Tillabéri, Dosso, Maradi, Zinder, Tahoua que Diffa qui ont accueilli la mission du DGI.

M. Abdourahamane MALAM SALEY a exhorté le personnel de toutes ces Directions Régionales des Impôts à un don de soi à travers une prise de conscience individuelle et collective pour relever davantage le défi de la mobilisation et permettre à l'État d'avoir les moyens de la prise en charge des besoins nationaux dont la sécurité et la surveillance du territoire national. A ces actions, il faut ajouter comme initiatives innovantes du DGI, dans le cadre de la communication, l'approche pédagogique et participative de sensibilisation des contribuables, qui consiste à faire venir les usagers des impôts par secteur d'activité pour échanger sur les voies et moyens d'améliorer le niveau du civisme fiscal; l'initiation des débats publics télévisés sur le rôle des impôts et de leur importance pour le développement du pays; l'organisation des prêches radio-télévisés avec des prédicateurs sur l'importance en islam de s'acquitter de son devoir fiscal; l'organisation de la journée nationale du contribuable qui est un bel exemple innovant. Et sur instruction du DGI, les Assistants Techniques ont débuté des rencontres de suivi et évaluation des services départementaux couplées à des séances de vulgarisation des nouvelles mesures fiscales de la loi des Finances 2025 au niveau des populations, des responsables administratifs et coutumiers.

Oumarou Moussa



# NOS CARTES BANCAIRES...

BUKATA • ASUSU • SO CASH SO CASH INTERNATIONAL (Mastercard)

... pour faciliter votre quotidien.



WWW.SONIBANK.COM

L'alliée de votre réussite



### **BANQUE AGRICOLE DU NIGER**

Nous oeuvrons pour votre autonomie !

pagne Odhivernage 2025



La BAGRI souhaite à tous

les agriculteurs et acteurs du monde agricole une excellente campagne d'hivernage

www.bagri.ne





